

La Conférence des grandes écoles félicite Thierry Mandon pour sa nomination en tant que secrétaire d'État, en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche

La Conférence des grandes écoles (CGE) adresse ses félicitations à Thierry Mandon pour sa nomination au poste de secrétaire d'État en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle espère poursuivre le dialogue et ses échanges constructifs avec le cabinet et l'administration du nouveau secrétaire d'État.

La CGE se félicite de la nomination d'un nouveau secrétaire d'État à l'enseignement supérieur et la recherche. L'enseignement supérieur et la recherche représentent un atout majeur pour la France, pour la formation de sa jeunesse et son attractivité internationale. Il est plus que jamais nécessaire d'en faire une priorité majeure.

La CGE rappelle ainsi les sujets qu'elle souhaite placer au cœur de la stratégie pour l'enseignement et la recherche français notamment :

- 1) La reconnaissance de la diversité des établissements comme une force de l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche français.
- 2) Le développement de filières professionnalisantes adaptées à la diversité des profils étudiants et aux besoins exprimés par les entreprises.
- 3) Les réflexions sur le financement à long terme de l'enseignement supérieur et de la recherche afin de doter la France d'une offre de formation adaptée aux enjeux socio-économiques.

Dans la continuité des propositions qu'elle a faites sur la stratégie nationale de l'enseignement supérieur, la CGE espère pouvoir présenter rapidement sa vision et ses propositions au nouveau secrétaire d'État.

A propos de la CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 216 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau Master et au delà. Organismes de formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, sélection, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 216 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formations et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

Contacts Presse

Lucille SIMON Tel : +33 / (0)4 37 47 36 28, +33 / (0)6 33 21 48 66 — lucille.simon@tbwa-corporate.com
André BISMUTH, Tel : +33 / (0) 1.46.34.77.58 – andre.bismuth@cge.asso.fr